

Le 2 décembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rafrâichissement urbain

Dix-huit territoires d'Occitanie lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Plus fraîche ma ville Occitanie »

L'Occitanie, région particulièrement vulnérable au changement climatique, présente les 18 lauréats de son appel à manifestation d'intérêt « Plus fraîche ma ville Occitanie ». Ce dispositif, porté par l'ADEME Occitanie et la start-up d'Etat Plus fraîche ma ville, vise à accompagner les collectivités dans leurs projets de rafraîchissement urbain, en réponse aux défis croissants (sécheresse, canicules, diminution des rendements agricoles...). Grâce à cette initiative, les territoires retenus développeront des solutions innovantes et durables pour faire face aux vagues de chaleur et préserver la qualité de vie de leurs habitants.

L'urgence d'adapter les territoires urbains

Le 6ème rapport du GIEC (2023) prévoit une **augmentation de la température moyenne mondiale de 2 à 5°C d'ici la fin du siècle**, avec des canicules devenant les événements climatiques extrêmes les plus meurtriers en milieu urbain (OMS, 2023).

La surchauffe urbaine, exacerbée par l'**îlot de chaleur urbain** (ICU), compromet le confort thermique et la santé des habitants des villes et des centre-bourgs, surtout pendant les nuits chaudes.

En Occitanie, 20% des communes sont fortement exposées aux effets du changement climatique, ce qui fragilise les écosystèmes urbains et pose des enjeux sanitaires importants. **La France anticipe une élévation de 4°C d'ici 2100**, selon la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC). Ce scénario prévoit **une intensification des vagues de chaleur, des nuits chaudes, des sécheresses et des précipitations extrêmes**, avec des impacts significatifs sur l'agriculture, la biodiversité et les infrastructures.

Le Premier ministre a annoncé le 25 octobre 2024, le **projet de 3^{ème} plan national d'adaptation au changement climatique** (PNACC-3). Alors que celui-ci est soumis à consultation publique jusqu'au 27 décembre 2024, il apparaît essentiel de se doter d'outils pour concevoir un urbanisme capable de rendre la ville et les centres-bourgs vivables lors d'épisodes climatiques extrêmes.

Une aide à la décision de premier niveau pour favoriser le passage à l'action

C'est dans ce contexte que l'ADEME Occitanie et la start-up d'Etat Plus fraîche ma ville ont lancé en juillet dernier l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Plus fraîche ma ville Occitanie ».

Il était proposé aux collectivités d'Occitanie de répondre à cet AMI **afin d'être accompagné dans la mise en œuvre de leur démarche globale et de leurs projets d'aménagements opérationnels de rafraîchissement urbain**.

Grâce à cet appel à manifestation d'intérêt, **les collectivités pourront construire un préprogramme de rafraîchissement urbain** sur leur territoire, via l'utilisation du **service numérique gratuit « Plus fraîche ma ville »**. Elles pourront également bénéficier d'un **accompagnement collectif et individuel** pour monter en compétence sur ces thématiques.

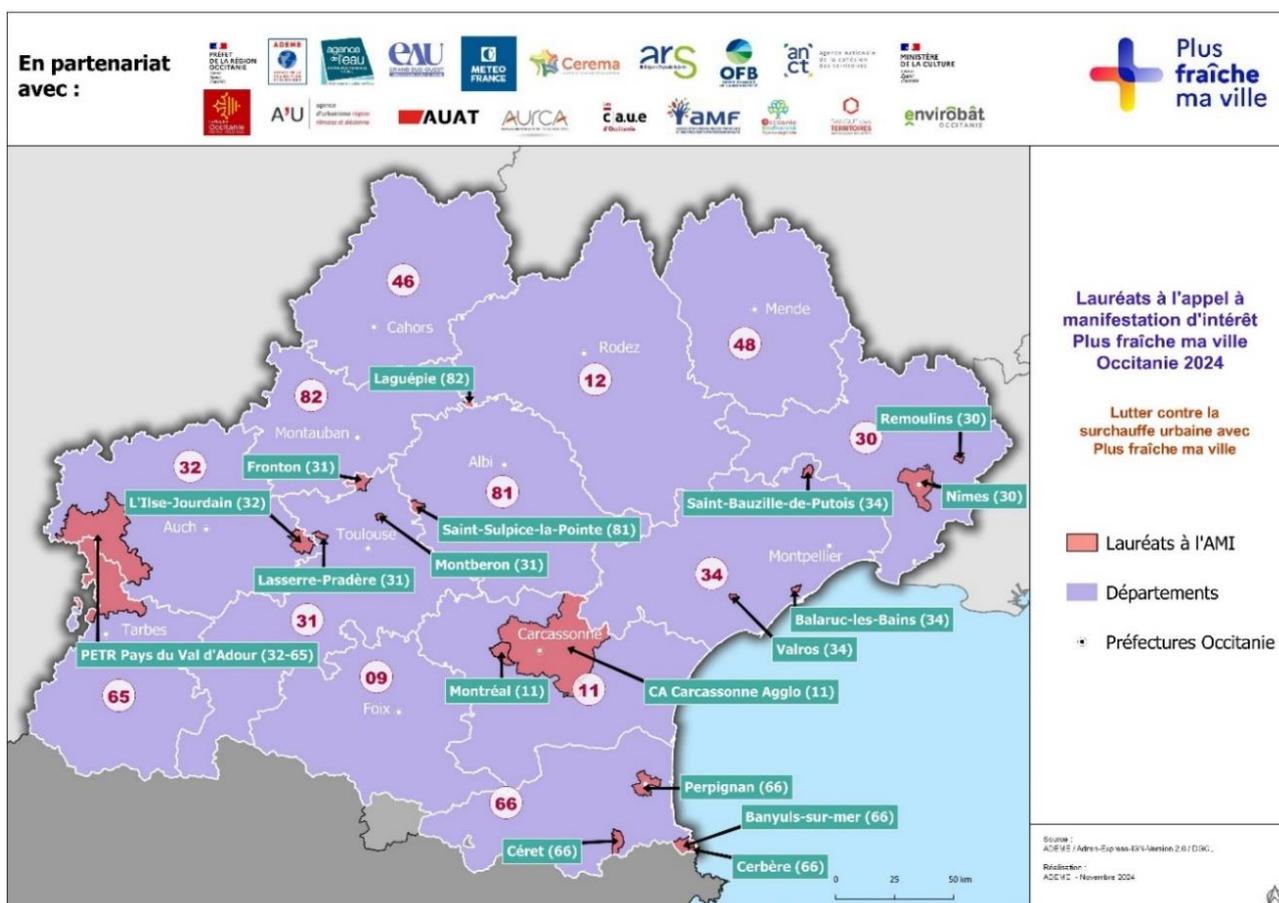
De façon plus détaillé :

- **La plateforme numérique « Plus fraîche ma ville » offre aux collectivités un panel de solutions rapides et faciles à mettre en œuvre.** L'objectif est également de permettre aux collectivités d'éviter les écueils et de choisir des solutions durables,
- **L'accompagnement repose sur l'intervention d'experts en surchauffe urbaine et climat** lors de rencontres et webinaires, ainsi que sur **le partage de retours d'expérience de collectivités d'Occitanie** ayant déjà entrepris des actions.

Dix-huit territoires ont été finalement retenus lors du comité de sélection :

. **Les communes de Montréal (Aude), Nîmes et Remoulins (Gard), Lasserre-Pradère, Fronton et Montberon (Haute-Garonne), L'Isle-Jourdain (Gers), Saint-Bauzille-de-Putois, Balaruc-les-Bains et Valros (Hérault), Perpignan, Céret, Banyuls-sur-Mer et Cerbère (Pyrénées-Orientales), Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn) et Laguéprie (Tarn-et-Garonne)**

. **Deux établissements publics d'intérêt intercommunal** : la Communauté d'agglomération Carcassonne Agglo (Aude) et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Val d'Adour (Hautes-Pyrénées)



Ces lauréats ont été choisis sur la base de plusieurs critères : le portage politique, la gouvernance du projet ou encore la pertinence du territoire pour aborder cette question de l'adaptation au changement climatique, avec une priorité donnée aux petites et moyennes collectivités territoriales.

Un accompagnement renforcé face à des enjeux d'adaptation transversaux

L'ADEME s'est associée aux partenaires institutionnels mobilisés sur les problématiques de rafraîchissement urbain et, plus largement, d'adaptation au changement climatique, afin d'accompagner les collectivités et de leur offrir ressources et expertises tout au long de la démarche.

A ces fins, le comité de pilotage est composé de : l'ADEME, les deux agences de l'eau (Adour-Garonne et Rhône Méditerranée Corse), Météo France, la Banque des Territoires, le CEREMA, l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) la Région Occitanie, la DREAL, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB), les trois agences d'urbanisme (A'U, AUAT, AURCA), l'Union Régionale des CAUE, l'Association des maires de France et Envirobat.



© ADEME – Toulouse 2024

Photographie prise le 17 octobre 2024 lors des Rencontres régionales « Territoires Engagées pour la Transition Ecologique : Rafraîchissement urbain - Comment apporter plus de fraîcheur dans ma ville ? »

L'accompagnement collectif des lauréats à l'appel à manifestation d'intérêt a été lancé à cette occasion.

Pour en savoir plus :

. Le service numérique gratuit d'aide à la décision « Plus fraîche ma ville » :

<https://plusfraichemaville.fr/>

. L'appel à manifestation d'intérêt « Plus fraîche ma ville Occitanie » :

https://www.innoverpourlatransitionecologique.fr/fr/challenges/ami_plusfraichemaville_occitanie

. Si vous souhaitez être mis en relation avec l'un des dix-huit lauréats pour en savoir plus sur sa démarche de rafraîchissement urbain, veuillez solliciter l'un des contacts presse ci-dessous :

Contacts Presse

ADEME Occitanie :

. Franck Chatelain (responsable communication) : franck.chatelain@ademe.fr – 05 62 24 00 36

. Charline Kohler (agence Oxygen Toulouse) : charlinek@oxygen-rp.com - 05 32 11 07 32